



FSU

Syndicat National de l'Environnement
Fédération Syndicale Unitaire

Flash Info
Faune Sauvage

INFORMATION RAPIDE AUX PERSONNELS DE L'ONCFS

N° 09 30/03/2009

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'ONCFS du 26 mars 2009

Etaient inscrits à l'ordre du jour de ce CA :

- approbation du PV de la séance précédente.
- présentation du compte financier 2008.
- rapport d'exécution du budget 2008.
- rapport inscription en non valeur.
- rapport sur le domaine National de Chambord.
- DM 1 au budget 2009.
- RGPP.
- conclusions et recommandations suite au colloque perdrix.
- premières réflexions de l'ONCFS pour un plan « sanglier ».
- rapport application code des marchés publics à l'ONCFS.
- propositions de réformes d'immobilisations.
- remboursement des redevances cynégétiques.
- complément indemnitaire pour 2008. Nouvelle présentation suite au rejet des tutelles.

Plus les quatre questions déposées par le SNE-FSU :

- augmentation du SMIC et publication de l'arrêté permettant son application.
- avancée concernant le nouveau statut des personnels contractuels.
- calendrier des concours.
- marché d'habillement.

Les présentations du compte rendu financier 2008 par l'agent comptable et du rapport d'exécution du budget 2008 par le Directeur Financier ont bien mis en évidence les limites de construction du budget de l'Etablissement. Fini les provisions pour risques et charges issues des contentieux avec les FDC ! Les derniers règlements sont faits et restent maintenant les chiffres implacables avec lesquels il va falloir faire « tourner la boutique ». 2009 passera. 2010 verra apparaître les premières difficultés. Au-delà, nous verrons si les incantations envoyées des divers étages de la fusée GRENELLE se transformeront en espèces sonnantes et trébuchantes permettant de faire vivre et fonctionner, comme il se doit, notre établissement pièce maîtresse du service public de l'Environnement.

RGPP : aucune information nouvelle qui ne soit connue de tous. Aucune communication sur les dix départements « pilotes » choisis. Démenti formel sur une éventuelle fusion des deux établissements ONCFS et ONEMA en 2011. Pour ma part, j'ai rappelé que sans attendre le futur, je ne voyais pas comment nos collègues de l'ONEMA pourraient s'inscrire dans le processus de mutualisation des services alors qu'aujourd'hui déjà ils ne peuvent pas honorer leurs propres diverses missions, compte tenu de leur faible niveau d'effectifs et des nombreuses réformes qu'ils doivent déjà « digérer ».

PRIME EXCEPTIONNELLE POUR 2008 : les tutelles ayant refusé d'avaliser le vote du CA du 19 février dernier (200 € pour tous), il est représenté un document au vote des administrateurs entérinant les disparités de traitement entre B et C. 220 € pour les premiers et 100 € pour les seconds. J'ai fait part de mon profond écoëurement devant un tel procédé et déclaré que la majorité des personnels ne pourrait vivre cette décision que comme une méprisable provocation.

SMIC : vous devez savoir que pour être exécutoire, il ne suffit pas que la loi prévoyant l'augmentation soit votée. Il faut aussi qu'un arrêté soit publié. Il était signé de tous mais....perdu au MEEDDAT. N'étant pas rétroactif, tous les mois perdus sont...perdus. (encore certains qui devront attendre pour acheter leur ROLLEX). Trêve de plaisanterie. Ils viennent de retrouver le document dont on espère qu'il sera publié rapidement. (à suivre)

REFONTE DU STATUT DE 1998 : exemple parfait des dossiers qui fâchent. A la demande de l'Administration, tout le travail de concertation et d'élaboration du nouveau statut des personnels contractuels a été fait au sein de l'ONCFS. Aujourd'hui nous demandons la sortie de ces nouvelles dispositions car **RIEN** (sinon la mauvaise volonté de nos Directions de tutelle) ne s'y oppose.

HABILLEMENT : le constat est implacable. Une grande majorité des derniers effets d'habillement est complètement inadapté au service des agents. Nous sommes dans l'attente d'une proposition de la Direction.

CONCOURS : aucun échancier ne nous a été présenté.

LE BILAN EST DONC PARFAITEMENT CLAIR !

Dans le discours du gouvernement, relayé par tous les médias, nous entendons que l'Environnement est une priorité. Au travers ce compte rendu (aussi succinct soit-il), vous avez pu constater qu'il n'en est rien. Pour les recrutements, les moyens de fonctionnement, les revalorisations des carrières (pour ne citer que ces points) pas de STOCKS OPTION à l'horizon !

Je n'ai pas souvenir d'un tel point de blocage dans mes rapports avec l'Administration ! A vous donc d'en tirer les conclusions.

Pour ma part, il me semble impensable d'espérer une quelconque amélioration de la situation sans **LUTTES**. Il appartient aux Organisations Syndicales de définir les modalités de ces actions (car je pense qu'elles doivent être les plus diverses possible).

UNE CHOSE EST SURE ! NOUS NE POUVONS PLUS TOLERER UN TEL MEPRIS A NOTRE EGARD ! qu'il concerne notre appartenance professionnelle ou tout simplement notre qualité de citoyen de ce pays.

Votre représentant au CA de l'ONCFS,
Jannick DOIGNON

sne@oncfs.gouv.fr